



MAIRIE COLAYRAC SAINT CIRQ

(À rappeler dans toute correspondance)

DOSSIER N° PC 047069 25 00013

Dossier déposé incomplet le 19 Septembre 2025

Adresse des travaux :
454 RTE DE PRAYSSAS
Cadastré : D658 (mère) 2757 et 2758

Affaire suivie par : Vanessa RONC

DESTINATAIRE
AHMED BOUDAUD
1296 ROUTE DE FANGUETTE
47310 SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS

Objet : Le présent projet concerne la restructuration entière d'un bâtiment.

Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que votre demande de Permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes susvisée a fait l'objet d'un **rejet tacite** en date du 14 janvier 2026.

En effet, dans le mois qui a suivi le dépôt de votre demande en Mairie de COLAYRAC SAINT CIRQ, nous vous avons notifié sur le guichet numérique un courrier pour vous avertir que votre dossier ne comportait pas toutes les pièces relatives à son instruction.

Ce courrier numérique vous a été présenté en date du 14 octobre 2025.

Vous bénéficiez donc d'un délai de 3 mois à compter du 14 octobre 2025 et soit jusqu'au 14 janvier 2026, pour déposer sur le guichet numérique contre décharge, l'ensemble des pièces manquantes à votre dossier.

Il vous appartient dès à présent de déposer une nouvelle demande avec l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction, si le projet doit être réalisé.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à COLAYRAC SAINT CIRQ

Le 19/02/2026

Pour le Maire, La Directrice Générale des Services



Charlène CAZAU